

ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

Informations procurées par : ...

Informations transmises à : ...

Identification du patient

En quoi consiste l'anesthésie générale ?

L'anesthésie générale est un acte qui consiste (1) à vous faire endormir, c'est-à-dire à suspendre temporairement votre conscience ; (2) à vous administrer des analgésiques afin que vous ne ressentiez que peu, voire aucune douleur après l'intervention ; (3) en cas de besoin, à relâcher les muscles afin de faciliter le travail du chirurgien. Dans certains cas, l'anesthésie générale comprend également la réduction de la pression artérielle.

Avant de vous faire endormir, un cathéter est introduit dans l'une de vos veines pour permettre une perfusion. Vous vous endormirez en raison de la perfusion de tous les médicaments nécessaires à cet effet. Pendant l'intervention, le rythme cardiaque, la pression artérielle, le taux d'oxygène, et parfois la température sont maîtrisés et surveillés minutieusement. Après, un masque est placé dans la gorge ou un tube est introduit dans la trachée afin de continuer la narcose en toute sécurité. Parfois, une anesthésie locale vient compléter l'anesthésie générale afin de réduire davantage la douleur consécutive à l'intervention. Une fois l'intervention terminée, vous poursuivrez votre sommeil dans la salle de réveil. Dès que vous serez réveillé et que votre douleur aura été maîtrisée, vous serez conduit vers votre chambre.

Objectif de l'anesthésie générale.

N/a

Avantages de l'anesthésie générale.

L'avantage de l'anesthésie générale réside dans le fait que vous n'êtes pas conscient de l'intervention, que vous ne ressentez pas de douleur pendant celle-ci (même en cas d'intervention lourde) et que vous n'en conservez par la suite aucun souvenir. Votre corps est ainsi moins sujet au stress pendant l'intervention, ce qui favorise votre rétablissement.

Dans certains cas, il peut être plus sûr de vous hospitaliser pour une brève période, même si l'opération était initialement prévue en soins ambulatoires. Cela peut être le cas si l'opération s'est avérée plus complexe que prévu ou si l'anesthésie s'est avérée problématique. L'anesthésiste pourrait tout aussi bien reporter l'intervention en raison d'impératifs médicaux (ce qui est toutefois rarement le cas).

Risques de l'anesthésie générale.

Même si l'anesthésie est très sûre de nos jours, des risques existent et des effets secondaires peuvent se présenter. Ces risques et effets secondaires n'occasionnent aucun dommage définitif. Ils comprennent notamment des nausées, des vomissements, des douleurs de gorge, un enrouement de la voix, de petites blessures aux lèvres, des hémorragies nasales et des vertiges. D'autres complications sont plus graves, bien que beaucoup moins fréquentes. Si vous êtes en bonne santé (donc : pas d'allergie, pas de rhume, pas de grippe, pas d'affection cardiaque, pas de bronchite ni d'accès d'asthme, etc.) nous ne nous attendons pas à ce que ces complications se présentent. Parfois, des troubles respiratoires peuvent surgir en raison de l'inhalation du contenu gastrique (1 cas sur 10 000) ; la denture peut aussi être endommagée (1 cas sur 30 000). Dans de très rares cas, l'anesthésie entraînera des complications bien plus graves telles que des lésions cérébrales (1 cas sur 80 000) voire la mort (1 cas sur 200 000).

Alternatives à l'anesthésie générale.

Dans la plupart des cas où l'on vous proposera l'anesthésie générale, aucune alternative n'existera. Dans un certain nombre de cas où l'anesthésie générale est proposée, l'alternative (l'anesthésie locale ou locorégionale) est moins confortable pour le patient qu'une anesthésie générale. C'est pourquoi l'on choisit souvent, par souci de confort, de compléter l'anesthésie locorégionale avec une forme plus légère d'anesthésie générale.

Dans certains cas, la sédation profonde ou l'anesthésie générale (comme complément ou non), constitue une excellente alternative à l'anesthésie locale ou locorégionale.

Cependant, l'existence d'une alternative à l'anesthésie générale, ainsi que l'identification de cette alternative, doivent être examinées au cas par cas avec le médecin traitant et l'anesthésiste.

Points d'attention en préparation de l'anesthésie générale.**En vue de garantir l'hygiène, veillez aux points suivants :**

- Enlevez votre vernis à ongles et veillez à ce que ceux-ci soient propres et courts.
- Enlevez tout piercing.
- Avant l'opération, prenez un bain ou une douche. Insistez sur les plis cutanés (aisselles, plis de l'aîne, etc.). Brossez-vous les dents.
- Demandez de préférence avant l'intervention à votre dentiste de traiter les caries et les abcès.
- Avertissez votre médecin de toute infection.

Points d'attention supplémentaires :

- Laissez vos bijoux, votre montre et tout autre objet précieux à la maison. Si vous portez encore des bijoux et/ou des piercings en arrivant au bloc opératoire, ils vous seront retirés, ce qui augmente le risque de perte de ces objets.
- Laissez votre dentier, vos lunettes, vos lentilles, votre prothèse auditive, vos barrettes, vos peignes, etc. dans votre chambre.
- Retirez tout votre maquillage. Il est important que le médecin puisse évaluer la couleur de votre visage et de vos lèvres pendant l'intervention.

Règles du jeûne préopératoire pour les adultes :

- À partir de 6 heures avant l'intervention :
 - Plus d'aliment solide

- Plus de tabac
- Restent autorisées : les boissons claires non pétillantes (par exemple : eau plate, eau sucrée, jus de pomme clair, thé/café sans lait) → 1 verre/tasse par heure maximum !
- À partir de 2 heures avant l'intervention :
 - Plus d'aliment solide
 - Plus de boisson
 - Plus de tabac

Règles du jeûne préopératoire pour les enfants :

- À partir de 6 heures avant l'intervention :
 - Plus d'aliment solide
 - Plus de biberon
 - Restent autorisés : l'allaitement maternel - l'eau plate → 1 verre/tasse par heure maximum !
- À partir de 4 heures avant l'intervention :
 - Plus d'aliment solide
 - Plus de biberon
 - Plus d'allaitement maternel
 - Reste autorisée : l'eau plate → 1 verre/tasse par heure maximum !
- À partir de 2 heures avant l'intervention :
 - Plus d'aliment solide
 - Plus de biberon ni d'allaitement maternel
 - Plus de boisson

Points d'attention après l'anesthésie générale.

- Vous ne pouvez pas conduire de véhicule (voiture, motocyclette ou bicyclette), ni manipuler des machines jusqu'à 24 heures après l'intervention.
- Vous ne pouvez pas rentrer seul chez vous. Assurez-vous qu'une personne responsable vous ramène chez vous.
- Pendant les 24 premières heures suite à votre traitement, vous devez être surveillé par un adulte. Ne passez pas la nuit suivant l'intervention seul.
- Vous ne pouvez pas prendre de grandes décisions, ni signer de documents (juridiques) jusqu'à 24 heures après votre traitement.

Coûts

Vous trouverez des informations générales sur le coût de l'anesthésie et sur les suppléments d'honoraires sur le site internet www.azmonica.be. Pour obtenir des informations détaillées sur les coûts ou un devis, veuillez contacter le secrétariat du service concerné. Le coût total de votre intervention, en ce compris l'anesthésie et le séjour, ne peut toutefois être estimé que sur la base du numéro de nomenclature ou d'une description détaillée de votre intervention, et sur la base de la chambre que vous avez choisie. Veuillez contacter le secrétariat de votre chirurgien traitant.

Contact

Si vous avez des questions à ce sujet, posez-les par téléphone ou demandez à l'occasion de votre hospitalisation qu'un anesthésiste vous donne davantage d'informations. Vous pouvez également poser toute question simple à votre anesthésiste juste avant votre intervention.

Campus Anvers

+32 3 240 22 78

secranesthesieca@azmonica.be

www.azmonica.be

Campus Deurne

+32 3 320 60 60 (service)

+32 3 320 56 43 (secrétariat)

secranesthesiecd@azmonica.be

www.azmonica.be

